

# RÉMUNÉRATIONS : NAO, ÉPARGNE SALARIALE, COMMENT NÉGOCIER ?

## OBJECTIFS

Connaître les étapes de la NAO

Sélectionner l'information pour bâtir vos revendications

Préparer votre stratégie et créer un contexte favorable

Depuis 1982, les entreprises dotées de DS doivent engager une négociation sur les salaires effectifs. Cette NAO est depuis 2016 intégrée dans un bloc de négociation qui comprend le partage de la valeur ajoutée, la participation, l'intéressement. L'attente des salariés est forte et c'est un défi pour les organisations syndicales à l'heure de l'individualisation des rémunérations et des systèmes liés aux performances. Comment redonner de la vigueur à ce rendez-vous, y être crédible et efficace ?

### PRÉPARER LA NÉGOCIATION SUR LES SALAIRES

Analyser l'information disponible : situation économique et perspectives de l'entreprise, BDESE, rapports d'expert, données sur le secteur d'activité...

Définir ses priorités : augmentation générale et/ou catégorielle, grille salariale, éléments variables, égalité professionnelle...

Etablir sa demande d'informations spécifiques avant d'engager la négociation.

Construire ses propres indicateurs pour avoir des références à l'appui de vos revendications.

### ABORDER CONCRÈTEMENT VOTRE NÉGOCIATION

Rappel du processus et des acteurs de la NAO.

**Étape 1 :** bâtir ses revendications, savoir les argumenter, aborder les premiers échanges avec l'employeur.

**Étape 2 :** réagir au fil de la négociation, rebondir avec des contre-propositions solides.

**Étape 3 :** issue de la négociation et incidences juridiques.

### ENJEUX ET STRATÉGIES DE LA NÉGOCIATION SUR LES SALAIRES

Caractéristiques de cette négociation et éléments de complexité.

Illustration à partir de la loi sur le pouvoir d'achat

Les composants d'une stratégie : enjeux, tensions, rapports de force.

La communication pendant la négociation : indispensable pour expliquer et soutenir vos revendications.

### COMPLÉTER SA NÉGOCIATION AVEC L'ÉPARGNE SALARIALE

Comment améliorer un accord de participation ?

Opportunité d'un intéressement collectif.

Fidéliser les salariés avec des plans d'épargne : les possibilités depuis la loi PACTE.

**DURÉE**  
1 JOUR

**TARIFS**  
1 400 € NETS

**QUEL QUE SOIT LE NOMBRE DE PARTICIPANTS**

**200 € DE REMISE POUR LES ABONNÉS ALINÉA**